

Optimiser le règlement des sinistres incendie

S'entraîner aux règlements PME/PMI et grands comptes

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier et mettre en œuvre les règles et procédures de gestion applicables en cas de sinistre perte d'exploitation, incendie et dommage entreprise.
- Déterminer les moyens à mettre en place pour indemniser l'entreprise cliente.
- Diligenter et suivre les expertises nécessaires à l'évaluation des dommages.

PROGRAMME

A. ANALYSER LES ÉTAPES DE GESTION D'UN SINISTRE INCENDIE

1. Rechercher le bénéficiaire de l'indemnité
 - a) analyse juridique de la créance de l'indemnité
 - b) assurance pour compte
 - c) liquidation ou règlement judiciaire
2. Identifier les biens et les frais couverts par le contrat
3. Repérer les obligations et les dispositions particulières du contrat qui ont une incidence dans le calcul de l'indemnité
4. Analyser les modalités d'application des cumuls d'assurance et de l'assurance pour compte

B. UTILISER LES OUTILS TECHNIQUES DU RÈGLEMENT DES SINISTRES DES RISQUES PME / PMI ET GRANDS COMPTES

1. Recourir aux intervenants extérieurs
 - a) expertise assureur / assuré
 - b) décontamination
 - c) sauvetage
2. Appliquer les conventions interprofessionnelles ayant une incidence sur le calcul de l'indemnité

PUBLIC

- Chargés d'indemnisation risques d'entreprises
- Inspecteurs régulateurs de sinistres
- Chargés d'indemnisation entreprise

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes+ expérience professionnelle dans ce domaine.AA032

POINTS FORTS

De nombreux cas pratiques permettent d'approfondir la méthodologie de gestion des sinistres incendie.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance dommages entreprises, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2022

Dates disponibles sur le site www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)

MÉTIERS VISÉS

04B - Expertise salariée, 05G - Gestion et indemnisation des sinistres complexes ou contentieux

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation